MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 600 17 avril 2002

SOMMAIRE

A & S Holding S.A., Luxembourg 28794	Fidessa Asset Management S.A., Luxembourg	28800
Acept S.A., Munsbach	Fiduciaire Centrale Dép. Salaires & Traitements,	
Alger Sicav, Luxembourg 28798	S.à r.l., Luxembourg	28786
Antarc Finance S.A.H., Luxembourg 28781	Fiduciaire Centrale S.A., Luxembourg	28785
Aqualan S.A., Luxembourg	Fiduciaire Denis Soumann E.U.R.L., Strassen	28757
Assistance et Développement, S.à r.l., Luxem-	Financial Industrial Holding S.A., Luxembourg	28782
bourg	Financière Sainte-Marie S.A.H., Luxembourg	28780
Assistance et Développement, S.à r.l., Luxem-	Fortis Japan Fonds S.A., Sicaf, Luxembourg	28774
bourg	Fortis L Fix, Sicav, Luxembourg	28793
Bejaksa S.A., Luxembourg	G.X.B. S.A.H., Luxembourg	28784
Benodec S.A.H., Luxembourg	Giva S.A.H., Luxembourg	28798
Binaire S.A., Luxembourg	Global Com Online, Luxembourg	28778
(Jean-Paul) Brisbois, S.à r.l., Steinsel 28779	Grap S.A., Luxembourg	28767
Capint S.A., Luxembourg	Helvestate S.A.H., Luxembourg	28788
Caragana S.A.H., Luxembourg 28784	Hofipa S.A.H., Luxembourg	28779
Caruso Finance S.A., Luxembourg 28778	I.07 Pabeierbierg, S.à r.l., Wickrange	28768
CCI Participations S.A., Luxembourg 28784	I.07 Pabeierbierg, S.à r.l., Wickrange	28768
CDE S.A.H., Luxembourg	Ifrapos S.A., Luxembourg	28786
Centrale Informatique, S.à r.l., Luxembourg 28785	Indushold S.A.H., Luxembourg	28780
Ciments Luxembourgeois S.A., Esch-sur-Alzette 28776	International Challenge Hold., Luxembourg	28786
Cleome Index, Sicav, Luxembourg 28797	Invertrade S.A., Luxembourg	28783
Consolidated International Investments S.A., Lu-	ISALP S.A.H., Luxembourg	28787
xembourg 28783	Italia 94 S.A.H., Luxembourg	28793
Deutsche Girozentrale Holding S.A., Luxemburg . 28758	001 invest World Opportunities Fund, Sicav, Lu-	
Dexia Leveraged Investment, Sicav, Luxembourg. 28793	xemburg	28796
DFL S.A.H., Luxembourg	Jaggard S.A., Luxembourg	28762
Diamer Invest Holding S.A., Luxembourg 28782	Janes S.A.H., Luxembourg	28780
Erkada S.A., Luxembourg	JPMorgan Fleming Investment Funds, Sicav, Lu-	
Esprit (European Partners Investment Trust),	xembourg	28776
Sicay, Luxembourg	Kalina Holding S.A., Luxembourg	28791
Esquire Capital Holdings S.A., Luxembourg 28778	KN Holding S.A., Luxembourg	28771
Eurasol S.A., Luxembourg	KN Holding S.A., Luxembourg	28771
Euromedia Luxembourg One S.A., Luxembourg 28772	Konya S.A.H., Luxembourg	28781
Euromedia Luxembourg One S.A., Luxembourg 28773	Lishold Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxem-	
Europa-Lux EuroRent 1-3	bourg	28779
European Risk Capital Company S.A. Holding,	Lys S.A.H., Luxembourg	28781
Luxembourg	Market Holding Int. S.A., Luxembourg	28781
Falaco S.A., Luxembourg 28754	Multinational Investment Corporation S.A.H.,	
Ferber Hairstylist, S.à r.l., Luxembourg 28788	Luxembourg	28789
Fidessa Asset Management S.A., Luxembourg 28798	Netbizz.Lu S.A., Luxembourg	28797

Nivrat S.A. Holding, Mamer	28763	Robeco Lux-O-Rente, Sicav, Luxembourg	28775
Octet Europe Holding S.A., Luxembourg	28789	RS Fund, Sicav, Luxembourg	28795
Ornita Holding S.A.H., Luxembourg	28785	Sabi Invest S.A., Luxembourg	28789
Oudheusden Crystal Fund, Luxembourg	28791	Sacec S.A., Luxembourg	28787
Pan Asia Special Opportunities Fund II, Sicav,		Saradar Fund Sicav, Luxembourg	28785
Luxembourg	28794	Sefi One Holding S.A., Luxembourg	28790
Pan Asia Special Opportunities Fund, Sicav, Lu-		Selva S.A.H., Luxembourg	28787
xembourg	28794	Sifold S.A.H., Luxembourg	28775
Pan European Industrial Properties Series II S.A.,		Société Immobilière et Financière Luxembour-	
Luxembourg	28755	geoise S.A., Strassen	28782
Pan European Industrial Properties Series II S.A.,		Stonehenge Participations S.A.H., Luxembourg	28777
Luxembourg	28757	Storm Investments S.A., Luxembourg	28796
Parade Fonds, Sicav, Luxemburg	28797	Swedimmo S.A., Luxembourg	28796
Participations Techniques S.A.H., Luxembourg	28783	Talma Holding S.A., Luxembourg	28790
Pholusema, S.à r.l., Luxembourg	28754	Taxander Holding S.A., Luxembourg	28788
Pina Holding S.A., Luxembourg	28778	Topselect, Sicav, Luxembourg	28790
Potomac Engeneering S.A., Luxembourg	28780	United Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem-	
Probat S.A., Luxembourg	28754	bourg	28759
Proverlux S.A., Luxembourg	28770	UP Finance S.A.H., Luxembourg	28788
Publitop, Sicav, Luxembourg	28795	V.H.K. S.A., Strassen	28795
Pulsion S.A., Luxembourg	28764	Vador Investments S.A., Luxembourg	28787
Rinascimento Sicav, Luxembourg	28792		

FALACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 79.741.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour FALACO S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03149/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

PHOLUSEMA, S.à .r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 187, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 31.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour PHOLUSEMA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Signature

(03150/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

PROBAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 56.079.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(03059/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

PAN EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES II S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 86.264.

In the year two thousand two, on the twelfth of March.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of PAN EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES II S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on February 22, 2002, not yet published.

The meeting was opened by Mr Adriano Fossati, private employee, residing in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mr Paul Van Baarle, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Patrick Van Denzen, private employee, residing in Howald.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

To complete article 4 of the articles of incorporation of the Company on the object of the Company and which shall read as follows:

«The object of the Company is to:

- a) raise funds, including the issue of bonds, notes and other evidences of indebtedness, and to obtain loans;
- b) invest the funds obtained by the Company in loans due from ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., and to make other investments in companies in the same group of companies as ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., including bonds, notes and claims;
 - c) grant security for funds raised, including, notes and bonds issued;
- d) enter into agreements, including, but not limited to, interest exchange agreements, in connection with the objects mentioned under (a) and (b);
- e) enter into agreements, including, but not limited to contracts for services, bank and cash administration agreements and agreements creating security in connection with the objects mentioned under (a), (b) and (c) above.

The object of the Company as specified in the preceding paragraph shall be construed in the widest sense so as to include any activity or purpose which is related or conductive thereto, and including, as the case may be, the granting of loans by the Company.»

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain, annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Sole resolution

The general meeting decides to modify article 4 of the articles of incorporation of the Company on the object of the Company and which shall read as follows:

«Art. 4. The object of the Company is to:

- a. raise funds, including the issue of bonds, notes and other evidences of indebtedness, and to obtain loans;
- b. invest the funds obtained by the Company in loans due from ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., and to make other investments in companies in the same group of companies as ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., including bonds, notes and claims;
 - c. grant security for funds raised, including, notes and bonds issued;
- d. enter into agreements, including, but not limited to, interest exchange agreements, in connection with the objects mentioned under (a) and (b);
- e. enter into agreements, including, but not limited to contracts for services, bank and cash administration agreements and agreements creating security in connection with the objects mentioned under (a), (b) and (c) above.

The object of the Company as specified in the preceding paragraph shall be construed in the widest sense so as to include any activity or purpose which is related or conductive thereto, and including, as the case may be, the granting of loans by the Company.»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le douze mars.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PAN EUROPEAN INDUSTRIAL PRO-PERTIES SERIES II S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant reçu en date du 22 février 2002, non encore publié.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Adriano Fossati, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Paul Van Baarle, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Denzen, employé privé, demeurant à Howald.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du Jour:

Compléter l'article 4 des statuts de la Société sur l'objet de la Société et qui sera rédigé comme suit: L'objet de la Société est de:

- a. réunir des fonds, et notamment émettre des obligations, des titres de créance ou autres reconnaissances de dette et de conclure des emprunts;
- b. investir dans des fonds obtenus par prêts accordés à la Société par ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., et de faire d'autres investissements dans des sociétés appartenant au même groupe de sociétés que ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., comprenant des obligations, des billets à ordre et des créances;
- c. conclure des sûretés en garantie des fonds obtenus par le biais notamment de l'émission d'obligations et de titres de créance:
- d. conclure des accords et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts en relation avec les objets mentionnés aux points (a) et (b) infra;
- e. conclure des accords et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats de prestations de services, des contrats bancaires et des contrats de gestion d'actif, des garanties en relation avec les objets mentionnés au point (a), (b) et (c) infra.

L'objet social de la Société tel que défini au paragraphe 1 du présent article a vocation à recevoir une interprétation large de manière à inclure toute activité ou objet social qui y serait relatif ou qui y contribuerait, et en tout état de cause, l'octroi de prêts par la Société.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 4 b. des statuts de la Société sur l'objet de la Société et qui sera rédigé comme suit:

«Art. 4. L'objet de la Société est de:

- a. réunir des fonds, et notamment émettre des obligations, des titres de créance ou autres reconnaissances de dette et de conclure des emprunts;
- b. investir dans des fonds obtenus par prêts accordés à la Société par ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., et de faire d'autres investissements dans des sociétés appartenant au même groupe de sociétés que ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l., comprenant des obligations, des billets à ordre et des créances;
- c. conclure des sûretés en garantie des fonds obtenus par le biais notamment de l'émission d'obligations et de titres de créance:
- d. conclure des accords et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts en relation avec les objets mentionnés aux points (a) et (b) infra;
- e. conclure des accords et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats de prestations de services, des contrats bancaires et des contrats de gestion d'actif, des garanties en relation avec les objets mentionnés au point (a), (b) et (c) infra.

L'objet social de la Société tel que défini au paragraphe 1^{er} du présent article a vocation à recevoir une interprétation large de manière à inclure toute activité ou objet social qui y serait relatif ou qui y contribuerait, et en tout état de cause, l'octroi de prêts par la Société.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Fossati, P. Van Baarle, P. Van Denzen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 134S, fol. 59, case 10. – Reçu 12 euro.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 21 mars 2002.

G. Lecuit.

(23937/220/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2002.

PAN EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 86.264.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 21 mars 2002.

G. Lecuit.

(23938/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2002.

FIDUCIAIRE DENIS SOUMANN E.U.R.L., Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social: L-8012 Strassen, 3, rue Belair.

STATUTS

L'an deux mille deux.

Le quatre janvier.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu

Monsieur Denis Soumann, expert-comptable, demeurant à F-57100 Thionville, 5, rue des Jardins Fleuris.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une (société unipersonnelle) à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer.

Art. 1er ll est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de:

FIDUCIAIRE DENIS SOUMANN E.U.R.L.

Art. 2. La société a pour objet la tenue, l'organisation, l'appréciation et le redressement des comptabilités et les comptes de toute nature, d'établir les comptes annuels et d'analyser par des procédés de la technique comptable, la situation et le fonctionnement des entreprises et organismes sous leurs différents aspects économiques et financiers.

De façon générale, la société a pour objet l'exécution de toutes activités se rattachant directement à la profession d'expert-comptable ou à celle de conseil économique ainsi que l'exécution de tous mandats de gestion et d'organisation administrative.

La société peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

- Art. 3. Le siège social est établi à Strassen.
- **Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,-) chacune.
 - Art. 5. La durée de la société est indéterminée.
- Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.
 - Art.7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.
- Art. 8. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

- Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.
 - Art. 10. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 11.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2002.

Souscription

Le capital a été souscrit comme suit:

Monsieur Denis Soumann, préqualifié, cent parts sociales..... 100 100 Total: cent parts sociales.....

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à trente mille francs (30.000,-).

Décisions

Les statuts de la société ainsi arrêtés, le comparant, unique associé de la société prend les décisions suivantes:

I.- Est nommé gérant de la société:

Monsieur Denis Soumann, prénommé

II.- Le siège social de la société se trouve à:

L-8012 Strassen, 3, rue Belair.

III.- La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude.

Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte. (signé) Soumann, Kesseler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 janvier 2002, vol. 874, fol. 58, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2002.

F. Kesseler.

(03432/219/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

DEUTSCHE GIROZENTRALE HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 16, boulevard Royal. H. R. Luxemburg B 11.369.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen statutarischen Generalversammlung der Aktionäre vom 5. März 2002

Beschlussfassung:

1. Die Generalversammlung genehmigt einstimmig die Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2001 und beschließt auf Vorschlag des Verwaltungsrates über die Verwendung des Reingewinns wie folgt:

Gewinn des Geschäftsjahres.... 185.677,41 DM

2. Die Generalversammlung erteilt bei Stimmenthaltung zur Person, im übrigen einstimmig den Mitgliedern des Verwaltungsrates, dem Kommissar sowie den Geschäftsführern Entlastung für die Ausführung des ihnen erteilten Auftrages.

Vergütung für das vergangene Geschäftsjahr an Mitglieder des Verwaltungsrates und an die Geschäftsführer werden nicht gezahlt. Die Vergütung an den Kommissar wird in Rechnung gestellt.

3. Die Anzahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei festgelegt.

Unter Stimmenhaltung zur Person, im übrigen jedoch einstimmig, wird für die Dauer eines Jahres Herr Hans-Joachim Reichert zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates, Herr Dr. Dieter Goose zum stellvertretenden Vorsitzenden des Verwaltungsrates und Herr Rainer Mach zum geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied gewählt.

Einstimmig wird PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. für ein Jahr zum Kommissar bestellt.

Sämtliche Beschlüsse der Generalversammlung werden einstimmig gefasst.

Für die Richtigkeit des Auszugs

DEUTSCHE GIROZENTRALE HOLDING S.A.

Mach / Stuckenbroeker.

(25590/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

UNITED LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

STATUTES

In the year two thousand and one, on the eleventh day of the month of December. Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

UNITED BUSINESS MEDIA GROUP LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE1 9UY, England,

represented by CROSSWELL NOMINEES LIMITED, acting through its Director M. Neil Nepham.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

- **Art. 1.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) is hereby formed by the appearing party and all persons who will become members, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the Company is UNITED LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à. r.l.
- **Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans or otherwise) to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

- Art. 3. The Company is established for an unlimited period.
- **Art. 4.** The registered office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.
- Art. 5. The capital of the Company is fixed at fifty thousand United States Dollars (US\$ 50,000.-), divided into five hundred (500) shares with a par value of one hundred United States Dollars (US\$ 100.-) each.
 - Art. 6. Each share entitles its owner to a proportionate right in the Company's assets and profits.
- Art. 7. Shares are freely transferable among members. The share transfer inter vivos to non members is subject to the consent of at least seventy five percent of the Company's capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-members is subject to the consent of no less than seventy five per cent of the votes of the surviving members. In any event the remaining members have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-associate.
- **Art. 8.** The Company is managed by one or several managers who need not to be members. They are appointed and removed from office by the general meeting of members, which determines their powers and the term of their mandates, and which statutes at the majority of the capital. They may be reelected and may be revoked ad nutum and at any time

Any manager may participate in any meeting of the board of management by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The quorum for a meeting of managers shall be any three managers.

The board of management may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Vis-à-vis third parties the manager or managers have the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do and authorise all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the individual signature of any manager or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the managers.

- **Art. 9.** The managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.
- **Art. 10.** Each associate may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.
- **Art. 11.** Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by a majority of the members representing three quarters of the capital.
 - Art. 12. The fiscal year begins on 1st January and ends on 31st December of the following year.
 - Art. 13. Every year as of 31st December, the annual accounts are drawn up by the managers.
 - Art. 14. The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the Company.

Art. 15. Out of the net profit five percent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent of the capital of the Company.

The members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The balance may be distributed to the members upon decision of a meeting.

The share premium account may be distributed to the members upon decision of a meeting. The members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

- **Art. 16.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be members and who are appointed by the members who will specify their powers and remunerations.
- Art. 17. If, and as long as one associate holds all the shares, the Company shall exist as a single associate Company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.
- **Art. 18.** For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the members refer to the relevant legislation.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of August 10th, 1915, on commercial companies, as amended, have been observed.

Subscription and Payment

The articles of incorporation having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up in cash five (500) shares with a par value of one hundred United States Dollars (US\$ 100.-) each. Proof of the transfer has been given to the undersigned notary.

The total contribution has been at USD 500,000.- whose USD 50,000.- were allocated to the capital account, the balance being allocated to the share premium.

Expenses, Valuation

The contribution is valuated at EUR 579,574.-.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 7,500.- (seven thousand and five hundred euros).

Extraordinary general meeting

The single shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company is fixed at L-1661, Luxembourg, 99, Grand-rue.
- 2. The number of managers is set at four:
- a) Mr Neil Mepham, head of taxation of UNITED BUSINESS MEDIA plc., residing in London, England.
- b) Mr Jack Groesbeek, Director of VAVASSEUR INTERNATIONAL BV, residing in Krommenie, the Netherlands;
- c) Mr Eric Isaac, group resident manager, residing in 4, Gappenhiehl, L- 5335 Moutfort, Luxembourg;
- d) Mr Dennis Bosje, manager, residing in Steinfort.
- 3. From the share premium account an amount corresponding to 10% of the share capital of the Company i.e. five thousand United States Dollars (US\$ 5,000.-) shall be allocated to the legal reserve which thereafter shall have reached the minimum required by applicable law. Such sum shall be paid out the share premiom account.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with Us, the notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, l'onzième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

UNITED BUSINESS MEDIA GROUP LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège à Ludgate House, 245, Blackfriars Road London SE1 9UY,

représentée par CROSSWELL NOMINEES LIMITED agissant par l'intermédiaire de son gérant, Monsieur Neil Nepham.

Lequel comparant agissant ès qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par les présentes:

Art. 1er. Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes. La société prend la dénomination de UNITED LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 2. L'objet de la Société est de détenir des participations sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou de toute autre entreprise, l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, ou autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des obligations ou certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance par l'intermédiaire de prêts ou autrement, à toute société affiliée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision collective des associés.
- Art. 5. Le capital social de la société est fixé à cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000,-), divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 100,-).
 - Art. 6. Chaque part donne droit à une part proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.
- Art. 7. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus du transfert à un non-associé.
- Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité du capital. Ils sont rééligibles et ils sont révocables ad nutum et à tout moment.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le quorum pour une réunion du conseil de gérance est de trois gérants.

Le conseil des gérants peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à l'objet de la Société. La Société sera engagée par la signature seule et individuelle de chacun des gérants ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants.

- **Art. 9.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.
- Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.
 - Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.
 - Art. 13. Chaque année, la gérance établit les comptes annuels au trente et un décembre.
 - Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.
- Art. 15. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal ou, pour le premier exercice social, la date de constitution, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

La réserve de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale. Les associés peuvent décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 16. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

- Art. 17. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.
- Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales se trouvent remplies.

Souscription et Paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante UNITED BUSINESS MEDIA GROUP LIMITED, représentée par M. Neil Mepham, prénommé, celle-ci a souscrit et intégralement libéré en numéraire les cinq cents parts sociales d'une valeur de cent dollars chacune.

L'apport total a été évalué à USD 500.000,- dont USD 50.000,- ont été alloués en capital social et le restant à la prime d'émission.

Preuve du transfert a été donnée au notaire instrumentant.

Evaluation, Frais

L'apport est évalué à EUR 579,574.-.

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de sa constitution à sept mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est fixé au 99, Grand-rue, L- 1661 Luxembourg.
- 2. Le nombre de gérants est fixé à quatre;
- a) Mr Neil Mepham, chef du département fiscal de UNITED BUSINESS & MEDIA plc., demeurant à Londres, Angleterre.
 - b) Mr Jack Groesbeek, gérant, demeurant à Krommenie, Pays-Bas;
 - c) M. Eric Isaac, gérant résidant du groupe, demeurant à 4, Gappenhiehl, L-5335 Moutfort, Luxembourg;
 - d) M. Dennis Bosje, gérant, résidant à Steinfort, Luxembourg.
- 3. Un montant correspondant à 10% du capital social de la Société c'est-à-dire USD 5.000,- (cinq mille dollars des Etats-Unis) sera alloué à la réserve légale qui aura par la suite atteint le niveau requis par la loi. Ce montant est débité du compte prime d'émission.

En foi de quoi, Nous, notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: N. Mepham, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 132S, fol. 96, case 1. – Reçu 22.643 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2002.

J. Elvinger.

(03202/211/223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

JAGGARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 45.557.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2001

L'Assemblée décide de changer la devise du capital social de francs luxembourgeois en euro avec effet rétroactif au 1er janvier 2001. Par conversion, le capital est fixé à Euro 202.529,-.

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

«Le capital social est de deux cent deux mille cinq cent vingt-neuf euros (EUR 202.529,-) représenté par 6.536 actions d'une valeur nominale de EUR 30.986. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 80, case 1. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03400/690/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

NIVRAT S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 35.861.

L'an deux mille et un, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie,

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NIVRAT S.A. HOLDING, ayant son siège social à Mamer (Luxembourg), inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 35.861, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 4 janvier 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, du 6 juin 1991, numéro 236. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, du 10 novembre 1997, numéro 625.

L'Assemblée est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Monsieur Charles Van der Haegen, industriel, demeurant à Grez-Doiceau (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Claude Erpelding, employé privé, demeurant à Dudelange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Charles de Kerchove, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

- I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence annexée au présent procès-verbal et valablement signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant. Cette liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.
- II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions émises sont présentes ou représentées à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, de sorte que l'Assemblée peut valablement décider sur les points portés à l'ordre du jour, sans convocations préalables, tous les membres de l'Assemblée ayant consenti de se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.
 - III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Décision à prendre quant à la dissolution de la Société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Assemblée décide de nommer comme liquidateur la société anonyme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et à l'unanimité des voix.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, sont évalués à quarante mille francs luxembourgeois (LUF 40.000.-). Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. van der Haegen, C. Erpelding, C. de Kerchoven, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 11CS, fol. 47, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 janvier 2002.

T. Metzler.

(03330/222/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

PULSION S.A., Société Anonyme, (anc. PULSION, S.à r.l.).

Siège social: L-2346 Luxembourg, 3, rue de la Poste. R. C. Luxembourg B 21.269.

L'an deux mille un, le douze novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu

1.- La société BARINVEST A.G., ayant son siège social à Vaduz (Liechtenstein), ici représentée par Monsieur Jean Hugues Doubet, maître en droit privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

2.- Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg. Laquelle procuration, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, ès-qualités, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- que la société à responsabilité limitée PULSION S.à r.l., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 3, rue de la Poste, R.C.S. Luxembourg section B numéro 21269, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 janvier 1984, publié au Mémorial C numéro 57 du 24 février 1984, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçu par le même notaire Jacques Delvaux, en date du 8 mars 1988, publié au Mémorial C numéro 154 du 7 juin 1988 et en date du 7 novembre 1995, publié au Mémorial C numéro 28 du 16 janvier 1996, et suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 19 mai 1998;
- que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé du 9 novembre 2001, Madame Marguerite Magar, gérante, demeurant à F-57134 Distroff, 26, rue des Pinsons, a cédé une (1) part sociale d'une valeur nominale de mille francs (1.000,- frs.) dans la prédite société PULSION S.à r.l. à Madame Mireille Gehlen, préqualifiée.

Deuxième résolution

Les associés décident de supprimer la valeur nominale des mille (1.000) parts sociales de la société.

Troisième résolution

Les associés décident de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital social d'un million de francs (1.000.000, frs.) en vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf euros trente-cinq cents (24.789,35 EUR), au cours de 40,3399 frs.=1,- EUR.

Quatrième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de quinze mille deux cent dix euros soixante-cinq cents (15.210,65 EUR), pour le porter de son montant actuel de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf euros trente-cinq cents (24.789,35 EUR) à quarante mille euros (40.000,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Cette augmentation de capital est réalisée par incorporation au capital de réserves disponibles à concurrence de quinze mille deux cent dix euros soixante-cinq cents (15.210,65 EUR).

La justification de l'existence desdites réserves a été rapportée au notaire instrumentant par des documents comptables.

Les associés décident d'attribuer une valeur nominale de quarante euros (40,- EUR) à chacune des mille (1.000) parts sociales existantes de la société.

Cinquième résolution

Les associés décident de transformer la société à responsabilité limitée PULSION S.à r.l. en une société anonyme qui sera dorénavant dénommée PULSION S.A.

Les associés accordent décharge à la gérante de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de ce jour. Les associés décident en outre de transformer les parts sociales de la société à responsabilité limitée en actions et le capital social sera représenté dorénavant par mille (1.000) actions.

Par cette transformation de la société à responsabilité limitée en une société anonyme, aucune nouvelle société n'est créée. La société anonyme est la continuation de la société à responsabilité limitée telle qu'elle a existé jusqu'à présent, avec la même personnalité juridique et sans qu'aucun changement n'intervienne tant dans l'actif que dans le passif de cette société.

Est annexé aux présentes, un rapport du réviseur FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN S.à r.l. de L-5969 Itzig, 47, rue de la Libération, daté du 9 novembre 2001, dont les conclusions sont établies comme suit:

«Conclusions

A notre avis sur base des vérifications effectuées telles que décrites et après augmentation de capital de EUR 15.210,65 par incorporation des résultats reportés la valeur nominale du capital de EUR 40.000,- représentée par 1.000 parts sociales de la société à responsabilité limitée à transformer correspond au moins à la valeur nominale de 1.000 actions d'une valeur nominale de EUR 40,00 chacune de la société anonyme.»

Lequel rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Ensuite les statuts de la société dans sa nouvelle forme ont été arrêtés comme suit:

- **Art.** 1^{er} Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de PULSION S.A., elle est régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.
 - Art. 2. La durée de la société est illimitée.
 - Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

- **Art. 4.** La société a pour objet la vente d'articles chaussants et d'articles de maroquinerie, d'articles textiles et cuirs, d'articles de bagages et de tous articles de bijouterie fantaisie ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter son extension ou son développement.
- **Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à quarante mille Euros (40.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions, chacune d'une valeur nominale de quarante Euros (40,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

- **Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
- Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective d'un administrateur et de l'administrateur-délégué.

- Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.
- **Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
 - Art. 10. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le trente et un décembre.
- Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.
- Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de 2007:

- a) Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- b) Monsieur Rodolphe Gerbes, expert comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- c) Monsieur Philippe Rey, employé privé, demeurant à F-95270 Viames, Ruelle de la Nourrie 3 (France).

Septième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire pour la même période:

Monsieur Jeff Dummong, expert comptable, demeurant à L-5566 Munsbach, 136, rue Principale.

Huitième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article 7 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateurdélégué de la société Monsieur Philippe Rey, prénommé.

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de trente-cinq mille francs luxembourgeois, sont à charge de la société.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation de capital social est évalué à la somme de 613.596,10 LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Doubet - Gehlen - J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher 20 novembre 2001, vol. 516, fol. 16, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 9 janvier 2002.

J. Seckler.

(03305/231/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

BEJAKSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 77.639.

L'an deux mille un, le dix-sept décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BEJAKSA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue Monterey, R. C. Luxembourg section B numéro 77.639, constituée suivant acte reçu le 23 août 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 22.872 (vingt-deux mille huit cent soixante-douze) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extra ordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
- «L'année sociale commence le premier octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante.»
- 2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit, à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le premier octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 11CS, fol. 30, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2002.

J. Elvinger.

(03273/211/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

GRAP S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2013 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 54.414.

.....

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GRAP S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Réginald Neuman, de résidence à Luxembourg le 15 mars 1996, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 312 du 27 juin 1996 et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 54.414.

La liquidation a été décidée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue devant le notaire instrumentaire en date du 20 décembre 2001, non encore publié au Mémorial, Recueil C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Christine Orban, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Lauryane Decuber, employée privée, demeurant à Luxembourg. Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

- I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
 - III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:
 - 1) Rapport du commissaire vérificateur sur les comptes de la liquidation.
 - 2) Approbation des comptes de liquidation.
 - 3) Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.
 - 4) Clôture de liquidation.
- 5) Décision de l'endroit où les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans

Passant à l'ordre du jour, Monsieur le Président met aux voix les propositions inscrites à l'ordre du jour et l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur sur la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes en liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur sur la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les comptes de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société et constate que ladite société GRAP S.A. a cessé d'exister.

Cinquième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq années (5) à l'ancien siège social de la société à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes sont à charge de la société.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Jacquet, C. Orban, L. Decuber, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 28 décembre 2001, vol. 465, fol. 32, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 10 janvier 2002.

A. Lentz.

(03277/221/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

I.07 PABEIERBIERG, Société à responsabilité limitée, (anc. I.07 WORMELDANGE).

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons. R. C. Luxembourg B 70.081.

L'an deux mille un, le six novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

Ont comparu

- 1.- La société anonyme EURO-IMMO GUY ROLLINGER, ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Guy Rollinger, commerçant, demeurant à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
- 2.- La société à responsabilité limitée IMMOGLOBAL S.à r.l., ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, ici dûment représentée par son gérant Monsieur Guy Rollinger, préqualifié.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée I.07 WORMELDANGE, ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, R.C.S. Luxembourg section B numéro 70081, a été constituée sous la dénomination de ROLLINGER EHLANGE suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 mai 1999, publié au Mémorial C numéro 609 du 12 août 1999, et dont la dénomination a été en changée en I.07 WORMELDANGE suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 579 du 14 août 2000.
- Que le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), divisé en cent (100) parts sociales de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.
- Que les comparantes sont les seules et uniques associées de ladite société et qu'elles se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident de modifier la dénomination de la société en I.07 PABEIERBIERG.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, les associées décident de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 2. La société prend la dénomination de I.07 PABEIERBIERG.»

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de vingt mille francs luxembourgeois, sont à charge de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des associées, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Rollinger - J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 novembre 2001, vol. 516, fol. 11, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Junglinster, le 9 janvier 2002.

J. Seckler.

(03316/231/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

I.07 PABEIERBIERG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons. R. C. Luxembourg B 70.081.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Junglister, le 9 janvier 2002.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(03309/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

BINAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 65.637.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Stéphane Lescure, administrateur de sociétés, demeurant à B-1210 Bruxelles, 88, Chaussée de Louvain, ici représenté par Madame Christine Orban, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée le 17 décembre 2001.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci- avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme BINAIRE S.A., ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 27 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil, numéro 748 du 16 octobre 1998 et est inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 65.637.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF), chacune, entièrement libérées.

Que le comparant Monsieur Stéphane Lescure est devenu successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'il déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'il entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions nominatives à l'instant même en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Orban, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 28 décembre 2001, vol. 465, fol. 32, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 9 janvier 2002. A. Lentz.

(03279/221/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

EUROPEAN RISK CAPITAL COMPANY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 29.387.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 6 novembre 2001, enregistré à Grevenmacher, le 19 novembre 2001, vol. 516, fol. 13, case 10.

- I. Que la société anonyme EUROPEAN RISK CAPITAL COMPANY S.A. HOLDING, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, R.C. Luxembourg section B numéro 29.387, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Molitor, alors notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 18 novembre 1988, publié au Mémorial C numéro 54 du 2 mars 1989.
- II. Que suite de la réunion de toutes les actions dans une seule main, celle-ci se trouve dissoute par l'actionnaire unique, par reprise par lui de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.
- III. Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant au moins cinq ans à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 2002.

(03315/231/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

PROVERLUX S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume. R. C. Luxembourg B 52.262.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PROVERLUX S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Réginald Neuman, de résidence à Luxembourg, le 14 septembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil, numéro 590 du 20 novembre 1995 et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 52.262.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant à Luxembourg. Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Christine Orban, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Lauryane Decuber, employée privée, demeurant à Luxembourg. Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

- I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
 - III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:
 - 1) Rapport du commissaire vérificateur sur les comptes de la liquidation.
 - 2) Approbation des comptes de liquidation.
 - 3) Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.
 - 4) Clôture de liquidation.
- 5) Décision de l'endroit où les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans.

Passant à l'ordre du jour, Monsieur le Président met aux voix les propositions inscrites à l'ordre du jour et l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur sur la liquidation, approuve le rapport du liquidateur.

Le rapport du commissaire-vérificateur sur la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les comptes de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société et constate que ladite société PROVERLUX S.A. a cessé d'exister.

Cinquième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq années (5) au siège social de la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes sont à charge de la société.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Jacquet, C. Orban, L. Decuber, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 28 décembre 2001, vol. 465, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 9 janvier 2002. A. Lentz.

(03280/221/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

KN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding, (anc. RITCHHOLD S.A.).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 34.831.

L'an deux mille un, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding RITCHHOLD S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 34.831, constituée suivant acte reçu en date du 17 septembre 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 79 du 20 février 1991 et dont les statuts ont été modifiés à différentes reprises et pour la dernière fois suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires datée du 21 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 92 du 7 février 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Van Halteren, employé privé, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Véronique During, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Koen Van Baren, directeur, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg. Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter.

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés et les actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, restereront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les cinquante mille (50.000) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

Changement de la dénomination sociale.

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution unique suivante.

Résolution unique

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de RITCHHOLD S.A. en KN HOLDING S.A. et en conséquence de modifier l'article 1er des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1**er. Il existe une société anonyme holding dont la dénomination est KN HOLDING S.A. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Halteren, V. During, K. Van Baren, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 133S, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

M. Thyes-Walch.

(03240/233/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

KN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 34.831.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

(03241/233/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

EUROMEDIA LUXEMBOURG ONE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 74.799.

In the year two thousand and one, on the seventh day of November. Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg).

The appeared:

Mr Alessandro Di Roberto, private employee, residing in Luxembourg,

acting on behalf of EUROMEDIA LUXEMBOURG ONE S.A., having its registered office in L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

The said appearing person, has requested the undersigned notary to record his declarations and statements as follows:

- EUROMEDIA LUXEMBOURG ONE S.A., has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on March 13, 2000, published in the Mémorial C, number 472 of July 4, 2000, the articles of incorporation of which have been amended pursuant to deeds of the undersigned notary on July 4, 2000 and July 25, 2000, published in the Mémorial C, number 807 of November 4, 2000 respectively number 42 of January 23, 2001;
- the subscribed capital of the Company is fixed at fifty-two million five hundred thousand United States Dollars (USD 52,500,000.-), represented by five million two hundred and fifty thousand (5,250,000) shares with a par value of ten United States Dollars (USD 10.-) each, divided into seven hundred and fifty thousand (750,000) Class A shares and four million five hundred thousand (4,500,000) Class B shares out of which:

three thousand four hundred and ninety (3,490) Class A shares have been entirely paid up and seven hundred and forty-six thousand five hundred and ten (746,510) Class A shares haven been paid up to the extent of thirty per cent (30%),

ten (10) Class B shares have been entirely paid up and four million four hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety (4,499,990) Class B shares have been paid up to the extent of thirty per cent (30%);

- on February 20, 2001 these shares have been paid up in cash by the shareholders to the extent of twenty per cent (20%), making an additional amount of ten million four hundred and ninety three thousand United States Dollars (USD 10,493,000.-), proof of which has been given to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant subscription and payment.

The appearing person, acting in his above stated capacity declares as well that as a consequence of this additional payment, the seven hundred and fifty thousand (750,000) Class A shares and four million five hundred thousand (4,500,000) Class B shares are paid up as follows:

three thousand four hundred and ninety (3,490) Class A shares are entirely paid up and seven hundred and forty-six thousand five hundred and ten (746,510) Class A shares are paid up to the extent of fifty per cent (50%),

ten (10) Class B shares are entirely paid up and four million four hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety (4,499,990) Class B shares are paid up to the extent of fifty per cent (50%), and that article five of the articles of association is consequently amended.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French Translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le sept novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg) soussigné.

A comparu:

Monsieur Alessandro Di Roberto, employé privé, demeurant à Luxembourg,

agissant pour compte de la société anonyme EUROMEDIA LUXEMBOURG ONE S.A., établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- la société anonyme EUROMEDIA LUXEMBOURG ONE S.A., a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 mars 2000, publié au Mémorial C, numéro 472 du 4 juillet 2000, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant en date des 4 juillet 2000 et 25 juillet 2000, publiés au Mémorial C, numéro 807 du 4 novembre 2000 respectivement numéro 42 du 23 janvier 2001;
- le capital social souscrit de ladite société est fixé à cinquante-deux millions cinq cent mille dollars des Etat-Unis (USD 52.500.000,-), représenté par cinq millions deux cent cinquante mille (5.250.000) actions ayant une valeur nominale de dix dollars des Etat-Unis (USD 10,-) chacune, divisées en sept cent cinquante mille (750.000) actions de classe A et quatre millions cinq cent mille (4.500.000) actions de classe B, dont:

trois mille quatre cent quatre-vingt-dix (3.490) actions de classe A ont été entièrement libérées et sept cent quarantesix mille cinq cent dix (746.510) actions de classe A ont été libérées à concurrence de trente pour cent (30%),

dix (10) actions de classe B ont été entièrement libérées et quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (4.499.990) actions de classe B ont été libérées à concurrence de trente pour cent (30%).

- en date du 20 février 2001, ces mêmes actions ont été libérées en numéraire par les actionnaires à concurrence de vingt pour cent (20%), soit un montant supplémentaire de dix millions quatre cent quatre-vingt-treize mille dollars des Etats-Unis (USD 10.493.000,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de souscription et de libération.

Le comparant, agissant en sa susdite qualité, déclare en outre, que suite à cette libération supplémentaire, les sept cent cinquante mille (750.000) actions de Classe A et les quatre millions cinq cent mille (4.500.000) actions de Classe B sont libérées comme suit:

trois mille quatre cent quatre-vingt-dix (3.490) actions de Classe A le sont entièrement et sept cent quarante-six mille cinq cent dix (746.510) actions de Classe A à concurrence de cinquante pour cent (50%),

dix (10) actions de Classe B le sont entièrement et quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (4.499.990) actions de Classe B à concurrence de cinquante pour cent (50%) et que l'article cinq des statuts est modifié en conséquence.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française, à la requête du même comparant et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et en qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Di Roberto, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 novembre 2001, vol. 863, fol. 48, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 janvier 2002.

J.-J: Wagner.

(03244/239/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

EUROMEDIA LUXEMBOURG ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 74.799.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 janvier 2002.

J.-J. Wagner.

(03245/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

ASSISTANCE ET DEVELOPPEMENT.

Siège social: L-2529 Luxembourg, 25, rue des Scillas. R. C. Luxembourg B 55.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la ASSISTANCE & DEVELOPPEMENT

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Signature

(03155/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

ASSISTANCE ET DEVELOPPEMENT.

Siège social: L-2529 Luxembourg, 25, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 55.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la ASSISTANCE & DEVELOPPEMENT

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Signature

(03156/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

FORTIS JAPAN FONDS S.A., Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 56.153.

C. Luxeine

The Shareholders of FORTIS JAPAN FONDS S.A. («the Company») are invited by the present notice to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on Friday April 26, 2002 at 11.00 a.m. at the premises of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A, 16, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Agenda:

- 1. Management Report of the Board of Managing Directors.
- 2. Report of the Statutory Auditor.
- 3. Presentation and approval of the Balance Sheet and Profit and Loss Account as at December 31, 2001.
- 4. Allocation of results.
- 5. Discharge of the Board of Managing Directors and Statutory Auditor for the year terminating as at December 31, 2001.
- 6. Discharge of the Board of Supervisory Directors for supervision of the management for the year terminating as at December 31, 2001.
- 7. Ratification of the resignation as per August 14, 2001 of Mr J.A. de Pooter as member of the Board of Managing Directors of the Company.

Ratification of the appointment as from September 28, 2001 of Mrs. B.E.M. Minkenberg-Tetteroo, Executive Director FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT NL as member of the Board of Managing Directors of the Company.

On November 20, 2001 the Board of Managing Directors of the Company took notice of the departure of Mr A.P. Schouws as the representative of FORTIS FUNDS (NEDERLAND) and decided, according to article 15 of the updated by-laws, to replace him by Mr M.F.M. van Gaalen.

The Board of Managing Directors shall consist of the following persons until the Statutory Annual General Meeting of Shareholders approving the accounts as at December 31, 2002:

- FORTIS FUNDS (NEDERLAND) N.V., represented by Mr M.F.M. van Gaalen, Executive Director FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT NL;
- Mrs. B.E.M. Minkenberg-Tetteroo, Executive Director FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT NL;
- Mr P.R. Stout, Senior Portfolio Manager and Managing Director of FORTIS OBAM N.V.
- 8. Extension of the appointment of the Board of Supervisory Directors of the Company.

Until the Annual General Meeting of Shareholders approving the accounts as at December 31, 2002 the Board of Supervisory Directors will consist of:

- Mr R.A.H. van der Meer, Chairman;
- Mr B. s'Jacob;
- Mr E.A. Jens.
- 9. The company KPMG AUDIT with its registered office at L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer is proposed as Statutory Auditor until the Statutory Annual General Meeting of Shareholders of 2003.
- 10. Miscellaneous.

In order to be able to attend the Annual General Meeting of Shareholders, the holders of bearer shares and persons who derive their meeting rights in another way must deposit their share certificates or other documents evidencing their rights against proof of receipt at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. at 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, or at the head office of FORTIS BANK (NEDERLAND) N.V., at Rokin 55, NL-1012 KK Amsterdam on or before April 19, 2002.

Holders of registered shares and persons who derive their meeting rights in another way from registered shares must, in order to be able to attend the Annual General Meeting of Shareholders and to participate in the votes; notify the Board of Managing Directors at the registered address of the Company in advance in writing of their intention to do so on or before April 19, 2002.

The Company will consider as a Shareholder of the Company the person mentioned in a written statement issued by a participant of NECIGEF showing the number of shares held by the person mentioned in the statement until the Meeting will have been closed, provided that the declaration will be deposited at the offices of either BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. at 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, or FORTIS BANK (NEDERLAND) N.V., at Rokin 55, NL-1012 KK Amsterdam on or before April 19, 2002.

The agenda of the Annual General Meeting of Shareholders as well as the annual report 2001 may be obtained free of charge at the aforementioned offices and at FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT at Archimedeslaan 6, NL-3584 BA Utrecht.

Each share is entitled to one vote and the resolutions of the Annual General Meeting of Shareholders are passed by a simple majority vote of the Shareholders present or represented.

Luxembourg, April 17, 2002

(01441/584/62) The Board of Managing Directors.

EUROPA-LUX EuroRent 1-3.

Mitteilung an alle Anteilinhaber des Sondervermögens

Der Verwaltungsrat der EUROPA INVEST S.A., die Verwaltungsgesellschaft zu dem Sondervermögen EUROPA-LUX EuroRent 1-3 (das «Sondervermögen»), welches gemäss den Bestimmungen von Teil I des Gesetzes vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen am 8. Oktober 1992 in der Form eines Fonds Commun de Placement unter der Bezeichnung EUROPA-LUX DMcash-INVEST gegründet wurde, hat im Einklang mit den Bestimmungen von Artikel 12, Punkt 2 des Verwaltungsreglements beschlossen, das Sondervermögen EUROPA-LUX EuroRent 1-3 mit Wirkung zum 31. Juli 2002 aufzulösen.

Ab dem 1. Juli 2002 ist die Zeichnung sowie die Rücknahme von Anteilen des Sondervermögens nicht mehr möglich. Nach dem 31. Juli 2002 wird die BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. als Depotbank den Liquidationserlös, abzüglich der Liquidationskosten und Honorare, auf Anweisung der Verwaltungsgesellschaft und den Liquidatoren unter die Anteilinhaber im Verhältnis ihrer jeweiligen Anteile verteilen.

Nach Abschluss der Liquidation verbleiben die Liquidationserlöse für Anteile, die nicht eingereicht wurden, für eine Frist von höchstens sechs Monaten ab dem Datum des Abschlusses des Liquidationsverfahrens bei der Depotbank, danach werden die übrigen Liquidationserlöse bei der «Caisse de Consignation» hinterlegt, wo diese Beträge verfallen, wenn sie nicht innerhalb der gesetzlichen Frist dort angefordert werden.

(01555/755/19) EUROPA INVEST S.A.

SIFOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman. R. C. Luxembourg B 33.867.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 mai 2002 à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2001
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers

I (01437/000/16)

Le Conseil d'Administration.

ROBECO LUX-O-RENTE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 47.779.

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders to be held on Thursday, 30 May 2002 at the offices of the Company, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, at 14.00 hours.

Agenda:

- 1. Report of the board of directors and auditors' report
- 2. Consideration and approval of the annual accounts for the financial year 2001
- 3. Consideration and approval of the profit appropriation
- 4. To give discharge to the members of the board of directors
- 5. Statutory appointments
- 6. Any other business

Shareholders wishing to attend and vote at the meeting should inform RABO ROBECO BANK (LUXEMBOURG) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg in writing of their intention not later than 20 May 2002.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required and that the decisions will be taken with a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

The annual report 2001 may be obtained at the registered office of the Company, at the offices of CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and at the offices of ROBECO and the member banks of RABOBANK NEDERLAND.

Luxembourg, 17 April 2002.

I (01557/755/24) The board of directors.

CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette. R. C. Luxembourg B 7.466.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires des CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 avril 2002 à 11.00 heures au siège social de la société, CIMENTERIE L-4222 Esch-sur-Alzette, à l'effet de délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations et la situation de la société.
- 2. Rapport de révision.
- 3. Approbation des Comptes Annuels au 31 décembre 2001.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs.
- 5. Désignation d'un réviseur d'entreprises.
- 6. Nominations statutaires.
- 7. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister ou se faire représenter à l'Assemblée auront à se conformer à l'article 13 des statuts et devront déposer leurs actions cinq jours avant la date de l'Assemblée au siège social à Esch-sur-Alzette ou auprès de la banque ci-après:

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG.

Les procurations devront être déposées au siège social trois jours avant la date de l'Assemblée.

Esch-sur-Alzette, le 12 avril 2002

Le Conseil d'Administration

P. Everard

Président

I (01789/000/27)

JPMorgan FLEMING INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R. C. Luxembourg B 49.663.

The Shareholders are hereby convened to attend an

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held on *April 26*, 2002 at 12.00 noon, at JPMorgan FLEMING ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l., European Bank & Business Centre, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Presentation and approval of the Report of the Board of Directors.
- 2. Presentation and approval of the Report of the Auditors.
- 3. Approval of the Financial Statements for the financial year ended December 31, 2001.
- 4. Ratification of the co-option of Mr Iain O S Saunders, Mr André Elvinger, Mr Pierre Jaans and Mr Veit O Schuhen in replacement of Mr Christian Jacobs, Mr Philippe Coppé, Professor Dr L Gleske and Count Diego du Monceau de Bergendal, resigning Directors.
- 5. Discharge of the Board of Directors in respect of their duties carried out for the year ended December 31, 2001.
- 6. Election of the following Directors: Mr Iain O S Saunders, Mr James B Broderick, Mr André Elvinger, Mr Pierre Jaans and Mr Veit O Schuhen until the next Annual General Meeting.
- 7. Re-election of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Auditors until the next Annual General Meeting.
- 8. Approval of Directors' Fees.
- 9. Allocation of the results for the financial year ended December 31, 2001.
- 10. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting.

Voting

Resolutions on the agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

Voting arrangements

Shareholders who cannot attend the Meeting may vote by proxy by returning the Form of Proxy sent to them to JPMorgan FLEMING ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l., European Bank & Business Centre, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg (Client Services Department, fax + 352 3410 8000), no later than April 24, 2002 by close of business in Luxembourg.

Luxembourg, April 17th, 2002.

I (01793/755/34)

By order of the Board of Directors.

STONEHENGE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 38.113.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu le 13 mai 2002 à 10.30 heures à Luxembourg, au siège social, 40, boulevard Joseph II, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001.
- 3. Affectation des résultats.
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au commissaire aux Comptes.
- Divers

Les actionnaires qui désirent assister à cette assemblée sont priés de déposer leurs parts sociales cinq jours francs avant l'assemblée au siège social de la société.

I (01366/550/18) Le Conseil d'Administration.

BENODEC, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 21.979.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 7 mai 2002 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire au comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01476/534/15)

Le Conseil d'Administration.

CAPINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau. R. C. Luxembourg B 78.470.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

tenue exceptionnellement le 26 octobre 2001 pour statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2000

Conseil d'administration

Après avoir décidé de ne pas ratifier par cooptation de Monsieur Philippe Gisiger aux fonctions d'administrateur, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2005, Monsieur Eddy Patteet, ci-après qualifié.

Le Conseil d'Administration se présente désormais comme suit:

- Monsieur Jean Zeimet, Réviseur d'entreprises, demeurant à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau;
- Monsieur Eddy Patteet, Conseiller fiscal, demeurant à L-2620 Luxembourg, 14, rue Joseph Tockert;
- Monsieur Mario Fumagalli, Expert Comptable, demeurant à I-20036 Meda (Italie), via L. Rho 89.

Commissaire aux Comptes

Après avoir constaté et accepté la démission de ses fonctions de Commissaire aux comptes présentée par la société anonyme FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat, jusqu'à à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2005, la société anonyme A.T.T.C. CONTROL S.A., établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 560, fol. 97, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03216/813/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

GLOBAL COM ONLINE.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 71.287.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2002 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2001;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
- d. affectation du résultat;
- e. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- f. démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant;
- g. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- h. divers.

I (01377/045/18)

Le Conseil d'Administration.

CARUSO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 77.539.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2002 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2001;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
- d. affectation du résultat;
- e. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- f. démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant;
- g. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- h. divers.

I (01378/045/18) Le Conseil d'Administration.

PINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 68.685.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour PINA HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03136/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

ESQUIRE CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 75.436.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 2002.

Pour la société

J. Seckler

(03307/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

CDE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 21.962.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 7 mai 2002 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire au comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01477/534/15)

Le Conseil d'Administration.

LISHOLD FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.729.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 9 mai 2002 à 16.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01385/755/17) Le Conseil d'Administration.

HOFIPA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 35.343.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 mai 2002 à 14.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2001
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- divers

I (01433/000/15)

Le Conseil d'Administration.

JEAN-PAUL BRISBOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7317 Steinsel, 6, rue Paul Eyschen.

R. C. Luxembourg B 50.063.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la JEAN-PAUL BRISBOIS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG

(03162/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

JANES, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 21.969.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 7 mai 2002 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01478/534/15)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE SAINTE-MARIE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 44.229.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 8 mai 2002 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire au comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01480/534/15)

Le Conseil d'Administration.

INDUSHOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 36.314.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 8 mai 2002 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01481/534/15)

Le Conseil d'Administration.

POTOMAC ENGENEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 69.081.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2002 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

I (01676/696/14)

Le Conseil d'Administration.

KONYA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 36.783.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 8 mai 2002 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01482/534/15)

Le Conseil d'Administration.

LYS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 24.697.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 8 mai 2002 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01483/534/15)

Le Conseil d'Administration.

ANTARC FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 42.075.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 10 mai 2002 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire au comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01484/534/15)

Le Conseil d'Administration.

MARKET HOLDING INT. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 29.480.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour MARKET HOLDING INT. S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03137/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

FINANCIAL INDUSTRIAL HOLDING, Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 77.947.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held at the address of the registered office, on May 10, 2002 at 11.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001.
- 3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
- 4. Elections.
- 5. Miscellaneous.

I (01485/534/15)

The board of directors.

SOCIETE IMMOBILIERE ET FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.

R. C. Luxembourg B 27.395.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 mai 2002 à 12.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Présentation et discussion des comptes au 31 décembre 2001.
- 2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- 3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
- 4. Décharge aux organes de la société.
- 5. Décision sur l'affectation du résultat.
- 6. Elections.
- 7. Divers.

I (01626/698/17)

Le Conseil d'Administration.

DIAMER INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 61.628.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoguer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2001, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2001.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01781/005/16)

Le Conseil d'Administration.

ACEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 35, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 66.332.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Signature

(03171/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 31.849.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 8 mai 2002 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
- 2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
- 3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
- 4. Affectation du résultat
- 5. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

I (01649/255/20) Le conseil d'administration.

CONSOLIDATED INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 17.249.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 mai 2002 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
- 2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
- 3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
- 4. Affectation du résultat
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

I (01650/255/21) Le conseil d'administration.

INVERTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.851.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 9 mai 2002 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du conseil d'administration,
- Rapports du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000, 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

I (01773/755/17) Le Conseil d'Administration.

CARAGANA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 26.100.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 6 mai 2002 à 8.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

l (01792/755/16) Le Conseil d'Administration.

ERKADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 59.367.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
- 4. Divers.

I (01794/005/15)

Le Conseil d'Administration.

G.X.B. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 51.424.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2002 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
- 4. Divers.

(01795/005/15)

Le Conseil d'Administration.

CCI PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 52.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour CCI PARTICIPATIONS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03138/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

SARADAR FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.258.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social, 8, boulevard Royal, en date du 14 mai 2002 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits de l'année 2001 et affectation des résultats au 31 décembre 2001
- 3. Décharge aux Administrateurs et au réviseur d'entreprises
- 4. Divers

L'Assemblée générale délibérera valablement quel que soit le quorum représenté. Les résolutions devront réunir la moitié au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de la BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG S.A., 47, boulevard Royal, Luxembourg.

I (01787/755/21) Le conseil d'administration.

ORNITA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 73.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour ORNITA HOLDING S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03141/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

CENTRALE INFORMATIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 23.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour CENTRALE INFORMATIQUE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03142/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

FIDUCIAIRE CENTRALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 57.321.

......

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour FIDUCIAIRE CENTRALE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03143/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

AQUALAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 38.398.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra de manière extraordinaire, le 7 mai 2002 à 16.00 heures au siège social, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Ordre du jour:

- 1. lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 1998 et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1998;
- 2. affectation du résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 1998;
- 3. décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4. ratification des cooptations intervenues le 8 mai 2000 et le 12 avril 2002;
- 5. divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée générale doivent déposer leurs actions 5 jours francs avant l'assemblée générale auprès de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. I (01788/755/19)

Le Conseil d'Administration.

FIDUCIAIRE CENTRALE DEP. SALAIRES & TRAITEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 29.200.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour FIDUCIAIRE CENTRALE Dép. Salaires & Traitements, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03144/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

IFRAPOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 56.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour IFRAPOS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03145/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

INTERNATIONAL CHALLENGE HOLD.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 29.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour INTERNATIONAL CHALLENGE HOLD.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03146/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

VADOR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 52.798.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 4 mars 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00978/795/14) Le Conseil d'Administration.

ISALP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.524.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 4 mars 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00979/795/14) Le Conseil d'Administration.

SELVA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 52.328.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 avril 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.

5. Divers. II (01180/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SACEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 216, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 11.984.

Les actionnaires sont invités à prendre part à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la Société le samedi, 27 avril 2002 à 11.00 heures, pour y délibérer et voter sur l'ordre du jour ci-après:

- 1. Rapports du conseil d'administration et des commissaires sur l'exercice 2001;
- 2. Adoption des comptes annuels;
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
- 4. Nominations statutaires.

II (01190/000/14) Le Conseil d'Administration.

TAXANDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 20.120.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 26 avril 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Divers

II (01212/795/14) Le Conseil d'Administration.

HELVESTATE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 47.989.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 26 avril 2002 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Divers

II (01213/795/14) Le Conseil d'Administration.

UP FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.188.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 26 avril 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2001
- 3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nominations statutaires
- 6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 7. Divers

II (01214/795/18)

Le Conseil d'Administration.

FERBER HAIRSTYLIST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 27.623.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour FERBER HAIRSTYLIST, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03147/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

SABI INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 78.279.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on April 26, 2002 at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
- 4. Miscellaneous.

II (01216/795/14)

The Board of Directors.

MULTINATIONAL INVESTMENT CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 11.315.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 26 avril 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Divers

II (01217/795/14)

Le Conseil d'Administration.

OCTET EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 19.222.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 26 avril 2002 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 5. Divers

II (01256/795/16)

Le Conseil d'Administration.

EURASOL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, boulevard Dr. Charles Marx.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 25 avril 2002 à 10.00 heures, au Siège Social, pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport des administrateurs et commissaire sur l'exercice 2001
- 2. Approbation du bilan et du compte Pertes et Profits au 31 décembre 2001
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaire
- 4. Divers

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions de l'article 18 des statuts. Le dépôt des titres se fera au Siège Social.

II (01296/000/15) Le Conseil d'Administration.

SEFI ONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 62.692.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 26 avril 2002 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers

II (01295/029/19)

Le Conseil d'Administration.

TALMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 65.144.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 42, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, le 26 avril 2002 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

II (01297/029/18)

TOPSELECT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 67.018.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires (l'«Assemblée») de TOPSELECT (ci-après dénommée la «Société») qui se tiendra le mardi 30 avril 2002 à 14.00 heures, au siège de la Société et qui aura pour

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises de la Société au 31 décembre 2001.
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001.
- 3. Affectation des résultats.
- 4. Quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.
- 5. Composition du Conseil d'Administration.
- 6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée.
- 7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social de la Société, où des formulaires de procuration sont disponibles.

II (01311/755/24) Pour le Conseil d'Administration.

DFL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.307.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 26 avril 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

II (01299/029/18)

Le Conseil d'administration.

KALINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 72.348.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 26 avril 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
- 7. Divers

II (01301/029/19)

Le Conseil d'administration.

OUDHEUSDEN CRYSTAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 80.838.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, le vendredi 26 avril 2002 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
- 2. Approbation des comptes au 31 décembre 2001
- 3. Affectation des résultats
- 4. Décharge aux Administrateurs
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences du CREDIT EUROPEEN, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

Il (01430/755/21)

Le Conseil d'Administration.

RINASCIMENTO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.572.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the Shareholders (the «Meeting») of RINASCIMENTO SICAV (the «Fund») will be held at the registered office of the Fund, as set out above, on *April 30*, 2002 at 2.00 p.m., for the purpose of considering the following agenda:

Agenda:

- 1. Reports of the Board of Directors and of the Auditor for the accounting year ending December 31, 2001.
- 2. Approval of the audited annual report for the accounting year ending December 31, 2001.
- 3. Allocation of the results.
- 4. Discharge to the Board of Directors in respect of the execution of their mandates for the accounting year ending December 31, 2001.
- 5. Composition of the Board of Directors.
- 6. Re-election of the Auditor for a term of one year.
- 7. Miscellaneous.

The resolutions submitted to the Meeting do not require any quorum. They are adopted by the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the holders of bearer shares are required to deposit their share certificates five days before the Meeting at the registered office of the Fund, where forms of proxy are available.

Registered shareholders have to inform the Board of Directors by mail (letter or form of proxy) of their intention to attend the Meeting five days before this latter.

II (01340/755/25)

By order of the Board of Directors.

ESPRIT (EUROPEAN PARTNERS INVESTMENT TRUST), Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 24.189.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the Shareholders of ESPRIT (EUROPEAN PARTNERS INVESTMENT TRUST) will be held at the Registered Office of the Company on 26 April 2002 at 11.00 a.m.

Agenda:

- 1. Activities' Report for the fiscal year ended on 31 December 2001.
- 2. Approval of the Auditor's Report for the fiscal year ended on 31 December 2001.
- 3. Approval of the financial statements for the fiscal year ended on 31 December 2001.
- 4. Ratification of the co-optation of Mr. Alejandro Uriarte Perez-Moreiras in replacement of Mr. Antonio Jose Zoido Martinez.
- 5. Ratification of the co-optation of Mr. Javier Reano Martinez de Ubago in replacement of Mr. Alejandro Uriarte Perez-Moreiras.
- 6. Allocation of the net result for the fiscal year ended on 31 December 2001.
- 7. Discharge of the outgoing Directors from their duties for the fiscal year ended on 31 December 2001.
- 8. Appointment of the Directors.
- 9. Appointment of the Auditor.
- 10. Any other business.

Shareholders are informed that no quorum is required for this Meeting and that the decisions are taken by a simple majority of the shares present or represented.

Each share is entitled to one vote.

Each Shareholder may act at any meeting by Proxy. For this purpose, proxies are available at the Registered Office and will be sent to Shareholders on request.

To be valid, proxies must be duly signed by Shareholders and sent to the Registered Office in order to be received the day preceding the Meeting by 5.00 p.m. at the latest.

Owners of bearer shares who would like to attend this Meeting should deposit their shares at the Registered Office five working days before the Meeting.

Shareholders wishing to obtain the Audited Annual Report as at 31 December 2001 may apply to the Registered Office of the Company.

On behalf of the Company

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

Société Anonyme

II (01544/755/37)

FORTIS L FIX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 50.443.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

se tiendra le vendredi 26 avril 2002 à 11.00 heures, à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 16, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001 et de l'affectation des résultats de l'exercice;
- 2. Décharge aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat;
- 3. Nominations statutaires;
- 4. Divers.

Pour pouvoir assister ou être représentés à l'Assemblée Générale, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'Assemblée et sont priés de déposer leurs actions, cinq jours francs au moins avant la réunion, aux guichets des agents chargés du service financier, tels que mentionnés dans le prospectus.

L'Assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées. Toute action, quelle que soit sa valeur unitaire, donne droit à une voix.

II (01314/584/19) Le Conseil d'Administration.

ITALIA 94 S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 46.312.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 avril 2002 à 17.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5. Divers.

II (01436/696/16) Le Conseil d'Administration.

DEXIA LEVERAGED INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 46.181.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société DEXIA LEVERAGED INVESTMENT qui se tiendra le 25 avril 2002 à 10.00 heures au siège social de la société, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
- 2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
- 3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001; affectations des résultats;
- 4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
- 5. Nominations des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises;
- 6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée sont priés d'en avertir le Conseil d'Administration par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard 5 jours avant la date de l'assemblée avec mention du nombre d'actions représentées.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

II (01489/755/23) Le Conseil d'Administration.

PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 72.828.

Shareholders are hereby convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of our Company, which will take place at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUX-EMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *April 25, 2002* at 3.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor
- 2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2001
- 3. Allocation of the net results
- 4. Discharge to the Directors
- 5. Statutory Appointments
- 6. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

II (01438/584/22) The Board of Directors.

PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 59.821.

Shareholders are hereby convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of our Company, which will take place at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUX-EMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *April 25, 2002* at 2.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor
- 2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2001
- 3. Allocation of the net results
- 4. Discharge to the Directors
- 5. Statutory Appointments
- 6. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

II (01439/584/22) The Board of Directors.

A & S HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 20.216.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the head office, on 25 April 2002 at 16.00.

Agenda:

- 1. To approve the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor at 31 December 2001.
- 2. To approve the balance-sheet as at 31 December 2001, and profit and loss statement as at 31 December 2001.
- 3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31 December 2001.
- 4. Miscellaneous.

II (01493/005/15) The Board of Directors.

RS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 77.217.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV RS FUND à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 26 avril 2002 à 14.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001
- 3. Affectation des résultats
- 4. Quitus aux Administrateurs
- 5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
- 6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01487/755/21) Le Conseil d'Administration.

PUBLITOP, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 59.734.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société PUBLITOP qui se tiendra le 25 avril 2002 à 11.00 heures au siège social de la société, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
- 2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises;
- 3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001; affectation des résultats;
- 4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée sont priés d'en avertir le conseil d'administration par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard 5 jours avant la date de l'assemblée avec mention du nombre d'actions représentées.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

II (01525/755/23) Le Conseil d'Administration.

V.H.K. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 50.163.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le jeudi 25 avril 2002 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
- 2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Renouvellement du mandat de deux administrateurs et du commissaire aux comptes.
- 5. Nomination d'un nouvel administrateur.
- 6. Divers.
- II (01494/000/16) Le Conseil d'Administration.

STORM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 36.211.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 avril 2002 à 11.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000. Affectation du résultat.
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Elections statutaires.
- 5. Question de la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
- 6. Conversion en euros, et ce avec effet rétroactif au 1er janvier 2002, du capital social actuellement exprimé en LUF.
- 7. Adaptation ou suppression, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, de la mention de la valeur nominale des actions représentatives du capital social.
- 8. Adaptation, et ce avec effet rétroactif au 1er janvier 2002, de l'article 5, alinéa 1er des statuts.
- 9. Divers.

II (01447/595/20) Le Conseil d'Administration.

001 invest WORLD OPPORTUNITIES FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 14, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 75.911.

Der Verwaltungsrat lädt hiermit die Aktionäre zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der 001 invest WORLD OPPORTUNITIES FUND, SICAV ein, die sich am Freitag, den 26. April 2002 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft hält.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

- 1. Vorlage des Berichtes des Verwaltungsrates sowie des Wirtschaftsprüfers.
- 2. Genehmigung der Vermögensaufstellung sowie Aufwands- und Ertragsrechnung zum 31. Dezember 2001.
- 3. Ergebniszuweisung.
- 4. Entlastung des Verwaltungsrates.
- 5. Erneuerung der Vollmacht des Wirtschaftsprüfers.
- 6. (Neu)Wahlen in den Verwaltungsrat.

Um an der Ordentlichen Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen die Aktionäre von Inhaberaktien ihre Aktien fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung beim Hauptsitz oder bei einer der Zweigstellen der BANQUE DE LUXEMBOURG in Luxemburg hinterlegt haben.

Die Aktionäre werden davon in Kenntnis gesetzt, dass die Entscheidungen der Generalversammlung ohne Anwesenheitsquorum mit der Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Stimmen getroffen werden.

II (01526/755/23) Der Verwaltungsrat.

SWEDIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 58.486.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 avril 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.
- II (01538/005/16) Le Conseil d'Administration.

PARADE FONDS, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 14, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 83.067.

Der Verwaltungsrat lädt hiermit die Aktionäre zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der PARADE FONDS, SICAV ein, die sich am Freitag, den 26. April 2002 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft hält. Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

- 1. Vorlage des Berichtes des Verwaltungsrates sowie des Wirtschaftsprüfers.
- 2. Genehmigung der Vermögensaufstellung sowie Aufwands- und Ertragsrechnung für die Zeitspanne vom 25. Juli bis zum 31. Dezember 2001.
- 3. Ergebniszuweisung.
- 4. Entlastung des Verwaltungsrates.
- 5. Erneuerung der Vollmacht des Wirtschaftsprüfers.
- 6. (Neu)Wahlen in den Verwaltungsrat.

Um an der Ordentlichen Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen die Aktionäre von Inhaberaktien ihre Aktien fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung beim Hauptsitz oder bei einer der Zweigstellen der BANQUE DE LUXEMBOURG in Luxemburg hinterlegt haben.

Die Aktionäre werden davon in Kenntnis gesetzt, dass die Entscheidungen der Generalversammlung ohne Anwesenheitsquorum mit der Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Stimmen getroffen werden.

II (01527/029/23) Der Verwaltungsrat.

CLEOME INDEX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 72.234.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société CLEOME INDEX qui se tiendra le 26 avril 2002 à 11.00 heures au siège social de la société, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
- 2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises;
- 3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001; affectation des résultats;
- 4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée sont priés, conformément aux statuts, d'en avertir le Conseil d'Administration par lettre adressée à la Société, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard 5 jours avant la date de l'Assemblée avec mention du nombre d'actions représentées.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

II (01530/755/23) Le Conseil d'Administration.

NETBIZZ.LU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart. R. C. Luxembourg B 78.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour NETBIZZ.LU S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(03148/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

GIVA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 12.112.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 avril 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
- 4. Divers.

II (01539/005/15)

Le Conseil d'Administration.

ALGER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 55.679.

We have the pleasure of inviting the Shareholders to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of ALGER SICAV (the «Company»), which will be held on April 26, 2002 at 3.00 p.m. at the registered office of the Company at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Hearing of the reports of the directors and of the auditor of the Company.
- 2. Approval of the balance sheet of the Company for the fiscal year ended December 31, 2001.
- 3. Approval of director's fees amounting to USD 8,000.- in favour of The Viscount Bridport.
- 4. Discharge to be granted to the directors with respect to the performance of their duties for the fiscal year ended December 31, 2001.
- 5. Re-election of the directors and the auditor until the annual general meeting of shareholders to be held in 2003.
- 6. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required, and that the decisions will be taken if approved by a simple majority of the shares present or represented at the meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting by proxy.

II (01491/755/21)

By order of the Board of Directors.

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII. R. C. Luxembourg B 74.611.

In the year two thousand one, on the twenty-first of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A., a Luxembourg «société anonyme», joint stock company having its registered office at L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII, R. C. Luxembourg section B number 74.611, incorporated by deed established on the eleventh of February 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 2000, page 20930.

The meeting is presided by Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny, Belgium.

The chairman appoints as secretary Miss Rachel Uhl, jurist, residing at Kédange, France.

The meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The chairman requests the notary to record that:

- I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.
- II.- As appears from the attendance list, the seven thousand five hundred (7,500) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.
 - III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 131,700.- (one hundred thirty-one thousand seven hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 750,000.- (seven hundred and fifty thousand euros) to EUR 881,700.- (eight hundred eighty-one thousand seven hundred euros) by the issue of 1,317 (one thousand three hundred seventeen) new shares having a par value of EUR 100,- (one hundred euros) each together with a total share premium of EUR 32,900.- (thirty-two thousand nine hundred euros) by contribution in cash.

2.- Amendment of article 5.1. of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of EUR 131,700.- (one hundred thirty-one thousand seven hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 750,000,- (seven hundred and fifty thousand euros) to EUR 881,700.- (eight hundred eighty-one thousand seven hundred euros) by the issue of 1,317 (one thousand three hundred seventeen) new shares having a par value of EUR 100.- (one hundred euros) each together with a total share premium of EUR 32,900.- (thirty-two thousand nine hundred euros) by contribution in cash.

Second resolution

The meeting, after having stated that the actual shareholders waived to their preferential subscription right, decides to admit to the subscription of the 1,317 (one thousand three hundred seventeen) new shares, which will be issued together with a total share premium of EUR 32,900.- (thirty-two thousand nine hundred euros), Mr Jan Christiaan Boomsma, administrateur de sociétés, residing at Gonderange.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon Mr Jan Christiaan Boomsma, prenamed, represented by Mr Hubert Janssen, prenamed, by virtue of two of the aforementioned proxies;

declared to subscribe to the 1,317 new shares and to have them fully paid with the total share premium by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 164,600.- (one hundred sixty-four thousand six hundred euros), making for the corporate capital the amount of EUR 131,700.- (one hundred thirty-one thousand seven hundred euros) an for the issue premium the amount of EUR 32,900.- (thirty-two thousand nine hundred euros), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of Article 5.1 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«Art. 5. First paragraph.

The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 881,700.- (eight hundred eighty-one thousand seven hundred euros), represented by 8,817 (eight thousand eight hundred and seventeen) shares having a nominal value of EUR 100.- (one hundred euros) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one hundred thousand Luxembourg Francs.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille un, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIDESSA ASSET MANAGE-MENT S.A., ayant son siège social à L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII, R. C. Luxembourg section B numéro 74.611, constituée suivant acte reçu le 11 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 2000, page 20930.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.
- II.- Il appert de la liste de présence que les sept mille cinq cents (7.500) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 131.700,- (cent trente et un mille sept cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 750.000,- (sept cent cinquante mille euros) à EUR 881.700,- (huit cent quatre-vingt un mille sept cents euros) par l'émission de 1.317 (mille trois cent dix-sept) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, augmentée d'une prime d'émission d'un montant total de EUR 32.900,- (trente-deux mille neuf cents euros), par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article 5.1. des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 131.700,- (cent trente et un mille sept cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 750.000,- (sept cent cinquante mille euros) à EUR 881.700,- (huit cent quatre-vingt-un mille sept cents euros), par l'émission de 1.317 (mille trois cent dix-sept) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, ces actions nouvelles étant émises avec une prime d'émission de EUR 32.900,- (trente-deux mille neuf cents euros) chacune, par apport en numéraire.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 1.317 (mille trois cent dix-sept) actions nouvelles: Monsieur Jan Christiaan Boomsma, administrateur de sociétés, demeurant à Gonderange.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite Monsieur Jan Christiaan Boomsma, prénommé, représenté par Monsieur Hubert Janssen, prénommé, demeurant à Holzem, prénommé, en vertu de deux des procurations dont mention ci-avant;

ont déclaré souscrire aux 1.317 (mille trois cent dix-sept) actions nouvelles, et les libérer intégralement ensemble avec la prime d'émission d'un montant de EUR 32.900,- (trente-deux mille neuf cents euros), en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 164.600,- (cent soixante-quatre mille six cents euros), faisant pour le capital social le montant de EUR 131.700,- (cent trente et un mille sept cents euros) et pour la prime d'émission le montant de EUR 32.900,- (trente-deux mille neuf cents euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5.1. Le capital social de la société est fixé à EUR 881.700,- (huit cent quatre-vingt un mille sept cents euros), représenté par 8.817 (huit mille huit cent dix-sept) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 11CS, fol. 32, case 3. – Reçu 66.399 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

J. Elvinger.

(03275/211/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII. R. C. Luxembourg B 74.611.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(03276/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange